

Contexte opérationnel

À titre de premier parc historique national au Canada, le parc des Champs-de-Bataille est un site historique, naturel et récréatif localisé au cœur de la Vieille Capitale, pour lequel l'intention constitutive s'appuyait notamment sur une volonté d'en faire « un parc national digne de commémorer les grands événements qui s'y sont déroulés¹ ». À cet égard, le territoire géré par la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) comporte des caractéristiques qui se conjuguent et définissent sa spécificité. Parmi celles-ci, il y a le fait qu'en raison de son empreinte historique, il s'agit d'un site à grande portée dans la mémoire collective. De plus, le Parc comporte un potentiel archéologique, de même que des vestiges, dont un blockhaus, une citadelle temporaire, des bâtiments à valeur patrimoniale, etc. La CCBN a le mandat de conserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures. Elle doit veiller à la préservation des caractéristiques de son territoire, de ses ressources historiques et patrimoniales parmi lesquelles on compte entre autres, des monuments, statues, bustes et panneaux d'interprétation. Dans le cadre de son mandat, la CCBN doit aussi préserver et mettre en valeur son patrimoine arboricole, ses aménagements floraux, ses espaces verts et leur physionomie.

En 2021-2022, la marge de manœuvre financière de la CCBN est limitée aux opérations courantes. La CCBN doit ainsi effectuer un examen minutieux de ses priorités, maintenir un contrôle rigoureux de son budget et un suivi rapproché des dépenses liées aux projets à chaque stade de leur développement. Elle doit être outillée pour intervenir immédiatement advenant un dépassement de coûts et, lorsque requis, à réviser l'ensemble des budgets et des priorités. La CCBN est contrainte de ne réaliser aucun nouveau projet pour la période 2021-2022.

La CCBN poursuivra ses responsabilités essentielles d'une part de conservation par le biais de l'entretien courant effectué et de l'aspect sécuritaire du parc et d'autre part de promotion du patrimoine grâce à une mise en valeur notamment par la prestation de ses activités et services, dans le respect des mesures sanitaires qui prévaudront. La CCBN va fournir des efforts pour réduire au minimum les risques quant à la sécurité des usagers et de son personnel et pour veiller à ce que ses installations et ses services répondent aux normes de sécurité. Pour sa part, le Service de sûreté de la CCBN maintiendra son travail de sensibilisation auprès des visiteurs du parc, en intervenant avec une méthode adaptée aux circonstances, soit préventive ou punitive avec émission de constats d'infraction.

Par ailleurs, plusieurs facteurs peuvent contribuer à la fréquentation du Parc. À titre d'exemple, une conjoncture météorologique, économique ou sociale favorable entraîne des répercussions sur la fréquentation du parc et une hausse de revenus en découle. L'expérience actuelle de la pandémie de la COVID-19 a un impact inverse sur les revenus de la CCBN (conjoncture défavorable) et sur l'achalandage. Pour pallier ce type d'inconvénient, la CCBN doit continuer de miser sur la diversification de ses visiteurs et la forme de ses services. Elle doit innover et faire preuve de créativité pour rendre accessibles certaines activités de manière virtuelle. Elle doit s'adapter au marché pour

¹ [Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec](#), S.C. 1908, c. 57.

maintenir son offre d'activités et d'expositions et en faire la promotion par le biais de ses outils de diffusions et des partenariats développés.

Comme parc urbain, le site des plaines d'Abraham est un lieu convoité par les organisateurs d'événements en vue d'en faire le site hôte de leurs activités. Parmi celles-ci, on compte des compétitions internationales, événements culturels, courses, marches, levées de fonds, Fête nationale, etc. Le nombre de participants à ces événements varie de centaines à des milliers, selon le cas. Considérant le mandat de la CCBN, maintenir un équilibre entre la vocation historique et la vocation de parc urbain est essentiel. Pour y répondre, la CCBN doit rigoureusement veiller au respect des caractéristiques de ce site prestigieux, historique et patrimonial en évaluant toutes les demandes d'utilisation du territoire et en tenant compte de son mandat et de sa Politique d'utilisation du territoire.

L'accessibilité et l'intégrité du territoire peuvent être affectées par certains chantiers ou événements d'envergure. La CCBN est amenée à s'adapter continuellement aux différents changements en périphérie du parc et prendre entente avec ses voisins, ses partenaires et ses intervenants. Elle poursuivra auprès de ces derniers ses efforts de sensibilisation quant à l'importance de la protection et de la conservation de ce lieu unique à Québec et s'assurera que des mesures d'atténuation seront mises en œuvre. Dans un esprit de collaboration, la CCBN maintiendra un suivi et un encadrement de tout événement ou chantier sur le parc.